

**JE VOTE  
SNUIPP-FSU  
ET FSU**

**>> SPÉCIAL  
HORS DE FRANCE**

**SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**

# SNUipp infos



n° 112 - Octobre 2014

**EFFECTIFS RÉDUITS**

**DES POSTES !**

**STOP A LA PRÉCARITÉ**

**D'ISVL !**

**L'ISAE POUR TOUS LES PE !**

**RESPECT**

**FORMATION CONTINUE**

**CONFIANCE**

**(RE)VALORISATION**

**PRIORITÉ A L'EDUCATION A L'ÉTRANGER AUSSI !**

**SNUipp-FSU**

## **FAIRE ENTENDRE SA VOIX, EN FRANCE COMME À L'ÉTRANGER**

Présent dans plus de 90 pays, la section Hors de France du SNUipp-FSU intervient au quotidien auprès des personnels pour dialoguer, rassembler et agir avec le plus grand nombre. Force de propositions, elle fait avancer les revendications pour améliorer les conditions de travail et la situation de tous les personnels. Porteur de l'ambition d'une école de la réussite de tous et d'un service public de qualité étendu sur tous les territoires, le SNUipp-FSU agit pour la transformation de l'école. En France comme à l'étranger, il fait entendre la parole des enseignant-es et personnels des écoles pour avoir les moyens de bien faire leur métier, car ce sont bien elles et eux qui font l'école au quotidien. Représentatif en France comme à l'étranger, le SNUipp-FSU est une force contre l'isolement et un outil au service de la profession.

Voter massivement pour les candidats du SNUipp-FSU lors des élections professionnelles, du 27 novembre au 4 décembre, c'est un moyen d'agir collectivement pour obtenir l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves, en France comme à l'étranger.

**VOTEZ SNUIPP / FSU**

## Une situation inédite

Les personnels des 3 versants de la fonction publique sont appelés à élire leurs représentants lors du scrutin du 4 décembre 2014. Une situation inédite pour les personnels de l'étranger confrontés pour la première fois à plusieurs scrutins bien différents.

Pour le renouvellement de la CAPN et des CAPD à l'Éducation nationale, le vote électronique reste la règle malgré les problèmes importants rencontrés en 2011. Ce scrutin se déroulera du jeudi 27 novembre au jeudi 4 décembre 2014. Il faudra au préalable créer son compte électeur (voir p.11).

À l'AEFE, un scrutin « papier » par correspondance est mis en place pour le

renouvellement du comité technique (CT), des commissions consultatives paritaires centrales (CCPC) et locales (CCPL). La période de vote aura lieu dès la réception du matériel de vote (à partir du 15 octobre) jusqu'au jeudi 4 décembre.

Attention, les délais d'acheminement à l'étranger sont souvent longs, il convient de voter dès la réception du matériel!

## Des scrutins essentiels

Ces votes sont primordiaux pour le maintien et le renforcement du dialogue social et du paritarisme au sein de l'AEFE et du MEN, combat permanent des élus du personnel du SNUipp et de la FSU à tous les niveaux.

Ces votes établiront la représentativité de chacune des organisations syndicales au sein de l'AEFE et du Ministère. En votant massivement, vous donnerez une plus grande légitimité à vos représentants dans les différentes instances. En votant pour la FSU et ses syndicats nationaux, vous apporterez un soutien fort aux revendications portées par nos organisations syndicales pour les personnels en poste à l'étranger : l'amélioration de la situation des contrats locaux, la défense du statut des résidents et revalorisation de leurs rémunérations, la dotation budgétaire suffisante pour l'opérateur public à

l'étranger, la création des postes en fonction de l'augmentation des effectifs. La priorité à l'Éducation n'est pas de mise à l'étranger : le désengagement de l'État s'accroît et compromet la mission de service public d'enseignement français à l'étranger.

**En votant pour le SNUipp-FSU, vous renforcerez un syndicalisme unitaire qui défend les personnels et le service public en France et à l'étranger.**

## VOTE AEFÉ ne pas oublier :

- de remplir correctement et de signer l'enveloppe n°2
- de fermer (cacheter) les enveloppes
- d'envoyer les votes au bon endroit et dans les délais

Pour le Comité technique (bulletin de vote FSU) et la Commission consultative paritaire centrale (bulletin de vote SNUipp) : les votes doivent être envoyés par la poste à l'AEFE à Nantes ou par la valise diplomatique (voie hiérarchique)

Pour la CCPLA, les votes doivent être envoyés au SCAC ou déposés au SCAC (avec émargement de la liste électorale dans ce cas).

### Attention aux délais postaux !

Les votes doivent être arrivés avant le 4 décembre à Nantes et au SCAC. Donc pas de temps à perdre : votez et faites voter dès réception du matériel.

**SNUipp infos**, publication nationale mensuelle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, professeurs des écoles et Pegg, 128 Bd Blanqui, 75013 Paris  
Tél 01.40.79.50.00  
email : [contact@snuipp.fr](mailto:contact@snuipp.fr)  
Imprimé par nos soins - Prix du numéro : 0,80 €  
**CPPAP 0404 S 05288 ISSN 0183-0244**

Directeur de publication : Jean-Pierre Clavère



### NOUS CONTACTER

Site : [www.snuipp.fr/rubrique/Hors de France](http://www.snuipp.fr/rubrique/Hors%20de%20France)  
Courriel : [hdf@snuipp.fr](mailto:hdf@snuipp.fr)

Si vous souhaitez recevoir La Lettre d'information du SNUipp HDF, abonnez-vous à notre liste de diffusion :

[http://list.snuipp.fr/mailman/listinfo/snuhdf\\_infos](http://list.snuipp.fr/mailman/listinfo/snuhdf_infos)

## SOMMAIRE

- page 2 Une situation inédite, des scrutins essentiels
- page 3 Un syndicat qui agit, le SNUipp dans l'action
- page 4 Un syndicat qui fait avancer les revendications et défend les collègues
- page 5 Un syndicat qui débat, informe et propose,
- page 6 Un syndicat porteur d'une ambition pour l'école...et pour le service public d'éducation à l'étranger
- page 7 et 8 Bulletin d'adhésion 2014/2015
- page 9 Les instances de l'AEFE
- page 10 Les instances du MEN - Le secteur Hors de France
- page 11 Le vote pratique (MEN)
- page 12 Le vote pratique (AEFE)

## VOTER SNUIPP-FSU, C'EST VOTER POUR...

### Un syndicat qui agit

Sans action syndicale, rien n'avance tout seul! Chacun d'entre nous a déjà pu le constater au cours de sa carrière, sur le plan individuel comme à l'échelle collective. Sur le terrain, comme auprès des administrations centrales, l'action peut revêtir les formes les plus diverses : information des collègues, interventions, représentation en instance, mouvements collectifs, protestations, courriers, pétitions, grèves ou manifestations...

### Présence à l'étranger

La force du SNUipp-FSU, c'est avant tout un important maillage de proximité du réseau des établissements français à l'étranger qui se traduit par une présence syndicale quotidienne sur le terrain : nos représentants des personnels en poste (dans plus de 90 sections), interviennent directement auprès des administrations locales pour défendre les collègues et faire avancer leurs revendications, en lien permanent avec le secteur Hors de France. Le SNUipp défend et fait vivre le droit syndical à l'étranger en organisant régulièrement des réunions d'information syndicale et des stages de formation syndicale en se déplaçant dans les établissements (dans une quinzaine de pays en moyenne chaque année).

### Présence dans les départements et dans les instances nationales

Le SNUipp-FSU est le seul syndicat à avoir des élus dans toutes les commissions départementales ou académiques pour les suivis de carrière, les réintégrations... Il est présent dans toutes les instances de l'AEFE et du Ministère de l'Education nationale.

### A l'étranger, encore plus de raisons de se syndiquer

A l'étranger, plus encore qu'en France, chacun peut se sentir à un moment isolé face à l'administration ou à une situation nouvelle. Le syndicat, c'est le lien qui nous relie aux autres collègues et à l'action collective.

Se syndiquer à l'étranger c'est partager avec d'autres collègues les mêmes aspirations mais aussi agir pour améliorer les conditions de vie et de travail de tous.

Une représentation syndicale forte et crédible vis à vis de l'administration doit s'appuyer à la fois sur la syndicalisation, la capacité de mobilisation des collègues, et une participation massive aux élections professionnelles.

## VOTER SNUIPP-FSU, C'EST DÉJÀ AGIR !



Paris 2014, la FSU au séminaire sur l'élaboration du Plan d'orientation stratégique de l'AEFE



Dakar 2013, opération « carton rouge » à l'AEFE



Madrid 2013, grève pour revaloriser l'ISVL



Saint Malo 2013, Alessandra Diakhate (Sénégal) au congrès du SNUipp



Madagascar 2012, contre la fermeture du lycée de Fianarantsoa



Paris 2010, contre la réforme des retraites



## VOTER SNUIPP-FSU, C'EST VOTER POUR...

### Un syndicat qui fait avancer les revendications

Dans toutes les instances, le SNUipp lutte pour l'obtention de nouveaux droits pour les personnels en poste à l'étranger : le SNUipp a ainsi obtenu, pour les résidents, une meilleure prise en compte du droit au temps partiel (avec des quotités variables), ou encore l'exonération des droits de première inscription. Dernier acquis en date, l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves, dont l'équivalent est désormais versé aux enseignants recrutés locaux des établissements en gestion directe. Pour les détachés, l'ISAE est inscrite au budget de l'AEFE mais toujours pas payée. Le SNUipp intervient à l'AEFE et avec les élus des français de l'étranger pour exiger sa régularisation. Le SNUipp demande également son extension au bénéfice des enseignants recrutés locaux des établissements conventionnés.

Le SNUipp agit pour la transparence et l'équité dans les opérations de recrutement et la gestion des carrières.

Il a ainsi obtenu la consolidation des règles de recrutement des personnels résidents et la création d'un groupe de travail sur le recrutement des expatriés permettant une information plus complète de nos collègues.



La Haye 2013 : pour une réforme juste de l'ISVL

### Un syndicat qui défend les collègues

Contre l'arbitraire, la souffrance au travail, les situations de crise, le SNUipp défend collectivement et individuellement tous les collègues à l'étranger.

Le SNUipp intervient sur les recours en contestation des notations administratives, parfois utilisées par certains chefs d'établissement ou chefs de poste comme un moyen de pression à l'encontre de leurs personnels. Par ailleurs, les interventions du SNUipp en CCPC ont été déterminantes lors des jugements administratifs prononcés en faveur de collègues menacés de fin de mission.



Madrid, juin 2014 : contre l'autoritarisme

### DROITS DES PERSONNELS : un combat de tous les instants !

Des années de relances successives ont été nécessaires pour obtenir la suppression de l'abattement de l'ISVL pendant les congés maladie. L'augmentation de l'enveloppe ISVL (2,4M€ en 2012) s'est faite au prix d'importantes mobilisations des personnels dans le réseau. L'exonération des DPI, si elle est effective, doit désormais faire l'objet d'un texte pour les résidents. Elle doit aussi s'étendre aux recrutés locaux. Enfin, la pétition "L'ISAE, c'est pour tout le monde !", lancée dans le réseau par le SNUipp fin 2013, a recueilli plus de 1300 signatures. Sur tous ces sujets, l'agence a fini par prendre la mesure de la détermination des personnels...

### SITUATIONS DE CRISE : pour une réelle protection des personnels

Printemps arabe, terrorisme au Moyen Orient ou au Sahel, coups d'Etat ou épidémies en Afrique subsaharienne, catastrophes naturelles en Haïti ou au Japon... de nombreuses situations de crise ont menacé dangereusement la sécurité et la santé des personnels. Le SNUipp est intervenu pour faciliter leurs conditions de retour en France et a obtenu la mise en place d'un protocole de rapatriement incluant le versement d'une aide d'urgence. Il continue cependant d'exiger la mise en place d'un réel dispositif d'indemnisation. Il demande aussi, en CHSCT, que l'Agence reconnaisse les situations de danger grave et imminent permettant le droit de retrait des agents.

### AGIR SUR SES CONDITIONS DE TRAVAIL avec le SNUipp-FSU

Plusieurs centaines de collègues en poste ont répondu à l'enquête initiée en 2013 par le SNUipp sur leurs conditions de travail à l'étranger : augmentation des effectifs, programmes chargés, évaluations chronophages, tâches inutiles, injonctions, autoritarisme voire harcèlement de l'administration... En CHSCT, le SNUipp se fait l'écho des personnels du premier degré qui demandent davantage de considération, l'amélioration de leurs conditions d'exercice ainsi que le droit à la protection fonctionnelle.

**VOTER, FAITES VOTER  
DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL DE VOTE**

## VOTER SNUIPP-FSU, C'EST VOTER POUR...

### Un syndicat qui informe et qui débat...

Le SNUipp élabore ses revendications et ses propositions en relation constante avec ses sections locales, ses syndiqués et avec l'ensemble des personnels au cours de ses nombreuses visites sur le terrain, lors des réunions d'informations syndicales ou des stages à l'étranger...

Revendiquer, ce n'est pas seulement exiger des moyens, c'est aussi proposer des solutions, des modes de fonctionnement, des orientations.

Retrouvez la plate forme revendicative du SNUipp Hors de France sur [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr) rubrique "Hors de France"

### NOS SECTIONS LOCALES

Dans le pays où vous exercez, il y a aussi un correspondant local du SNUipp-FSU ! Demandez-nous ses coordonnées, par courriel ou par téléphone.



Barcelone 2013 : réunion d'informations syndicales



Rabat 2012 : stage avec Claire Leconte, chronobiologiste

### Un syndicat qui propose...

#### les mêmes droits qu'en France pour tous les personnels détachés

Étendre en l'adaptant le droit à la rémunération, à la formation et aux congés. C'est l'une des revendications phares du SNUipp qui demande à l'AEFE l'ouverture immédiate de ce chantier. A l'étude depuis trois ans, le dossier sur les indemnités de fonction (bonifications indiciaires, sujétion spéciale) pour les directeurs, les enseignants maîtres formateurs et ASH doit aboutir dans les plus brefs délais. L'avantage familial doit réellement prendre en compte les charges de famille des agents, en compensant notamment la perte du supplément familial de traitement.

Comme pour le congé longue maladie, le SNUipp propose la mise en place d'un dispositif permettant le retour en poste après congé parental ou congé de formation.

#### la revalorisation de la situation des recrutés locaux

Le SNUipp appelle, avec ses représentants locaux, à l'application des "10 recommandations de l'AEFE" par les établissements et les organismes gestionnaires. Il lutte en particulier pour faire avancer les revendications des recrutés locaux : sécurité de l'emploi, contrats de travail et salaires décentés, et protection sociale au niveau de celle des personnels détachés, facilitation de l'accès au concours et validation des acquis de l'expérience ...

#### l'amélioration du dispositif de formation continue

Le métier d'enseignant est avant tout un métier de conception qui nécessite une formation initiale et continue de qualité en lien avec la recherche pédagogique. Le SNUipp demande la mise en place d'une cellule de formation continue dans tous les établissements, l'augmentation du budget de la formation continue ainsi que la transparence et l'équité dans l'attribution des stages.

#### une vraie prise en compte de la difficulté scolaire et du handicap

Le SNUipp propose la mise en place de véritables dispositifs d'aide spécialisée dans les écoles du réseau, la prise en charge des AVS (formation, rémunération et statut), la généralisation du "plus de maîtres que de classes" et la création de postes d'enseignants expatriés spécialisés ASH.

#### une place plus importante pour l'école maternelle

Il faut défendre la spécificité et le rôle de la maternelle dans l'acquisition de la langue française et l'accès aux apprentissages. L'ouverture de classes de petites et moyennes sections doit être une priorité. De même, la pédagogie spécifique à la maternelle nécessite des effectifs réduits, des locaux plus adaptés et des ASEM en nombre suffisant.

#### l'ouverture des établissements à la culture du pays d'accueil

L'enseignement de la langue et de la culture du pays est une véritable richesse pédagogique. Cela nécessite une plus grande souplesse des dispositifs plurilingues, l'adaptation des structures et des temps de concertation supplémentaires pour les enseignants.



Paris 2012 : stage d'été Hors de France

## VOTER SNUIPP-FSU, C'EST VOTER POUR...

### Un syndicat rassembleur, porteur d'une ambition pour l'école, les jeunes, la société...

Le SNUipp porte le projet d'une école démocratique dans une société plus solidaire, plus généreuse, soucieuse de réduire les inégalités et de lutter contre les discriminations (racisme, homophobie...).

Il milite pour la réussite de tous les élèves, contre l'échec scolaire : l'école primaire - maternelle et élémentaire - joue un rôle fondamental dans la construction d'une culture commune. Elle doit avoir tous les moyens de le faire au mieux.

Il se bat pour la reconnaissance du métier d'enseignant : pour la revalorisation salariale, pour l'amélioration de l'offre de formation, pour la défense de la liberté pédagogique et pour la priorité aux projets conçus par les enseignants eux-mêmes.

### ...et pour le service public d'éducation à l'étranger

Seul le service public garantit l'égalité, la solidarité, la laïcité et la mixité parce qu'il n'est pas soumis à des objectifs de rentabilité à court terme. La France doit préserver son réseau d'enseignement à l'étranger en donnant la priorité à l'opérateur public. Le SNUipp réclame l'arrêt de la politique de privatisation du réseau visant à fonctionner à moindre coût, sous couvert des contraintes budgétaires, quand la demande de scolarisation s'accroît de 5000 élèves chaque année !

Hausse exponentielle des frais de scolarité, transfert de charges vers l'AEFE, fermetures d'établissements (Agadir), déconventionnements (Mexico), nouveaux modèles de conventions ou partenariats avec des expatriés mais sans personnels résidents (Mexico, Abidjan...), précarisation des personnels (recrutés locaux, TNR...), telles sont les conséquences de la politique de désengagement de l'Etat.

L'AEFE doit avoir les moyens d'assurer ses missions de scolarisation des élèves français, nationaux et étrangers : cela passe par une dotation budgétaire de l'AEFE à la hauteur des ambitions, la création de tous les emplois nécessaires et l'amélioration de la situation des personnels locaux et résidents. Ces conditions sont indispensables pour maintenir la qualité de notre enseignement à l'étranger et garantir des conditions d'accueil optimales de nos élèves. Priorité à l'Education, à l'étranger aussi !



Chaque année, l'université d'automne du SNUipp-FSU donne rendez-vous à des centaines d'enseignants des écoles. En réunissant chercheurs et enseignants, le SNUipp-FSU, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et la MGEN, souhaite agiter et alimenter la réflexion professionnelle avec l'ambition de participer à la transformation d'une école en quête de la réussite de tous les élèves. Des enseignants de l'étranger participent chaque année à ce moment incontournable de l'école primaire.



Diego Suarez, 2012 : contre la fermeture du lycée



Tuléar, 2013 : contre l'augmentation des frais de scolarité





## SNUipp-FSU Hors de France Bulletin d'adhésion 2014-2015

À retourner à : SNUipp-FSU Hors de France, 128 Bd Blanqui, 75013 PARIS  
Adhésion sur internet: [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr) rubrique Hors de France

Adhérent-e au SNUipp-FSU en 2013-2014 : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si <b>oui</b> → pays ou département :	
Nom :		<b>Corps</b>	
Prénom :		<input type="checkbox"/> Instituteur	
Nom de jeune-fille :		<input type="checkbox"/> PE	
Département d'origine : ____		<input type="checkbox"/> PEGC	
Adresse <b>complète</b> (envoi du courrier syndical) :		<input type="checkbox"/> Non titulaire	
.....		<b>Échelon</b> <input type="text"/>	
.....		<b>Position</b>	
Pays :		<input type="checkbox"/> Détaché	
Date de naissance : <input type="text" value=".././...."/>		<input type="checkbox"/> Disponibilité	
Téléphone : préfixe <input type="text"/> téléphone <input type="text"/> mobile <input type="text"/>		<input type="checkbox"/> Retraité	
Adresse électronique : <i>Email à écrire très lisiblement</i>		<input type="checkbox"/> Temps partiel	
<input type="text" value="@"/>		<b>Réseau</b>	
Nom de l'établissement d'exercice : .....		<input type="checkbox"/> AEFE	
.....		<input type="checkbox"/> M.L.F.	
Adresse établissement: .....		<input type="checkbox"/> COM	
.....		<input type="checkbox"/> MAE	
		<input type="checkbox"/> SEFFECSA	
		<input type="checkbox"/> Écoles européennes	
		<input type="checkbox"/> École homologuée	
		<input type="checkbox"/> Autre : .....	
		<input type="checkbox"/> Autre : .....	

### Je déclare adhérer à la section « Hors de France » du SNUipp-FSU

J'accepte de fournir au SNUipp-FSU les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers de traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 20 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même; dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à la section « Hors de France » du SNUipp-FSU.

Date et signature:

Montant de ma cotisation (voir barème au verso):  €

**Mode de paiement:**  Chèque à l'ordre du SNUipp-FSU : nombre de chèques :  (maximum 6)

Prélèvement : nombre de prélèvements  (maximum 6)

Joindre **obligatoirement** un RIB, remplir et signer le mandat SEPA ci-dessous

### Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNU IPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNU IPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,  
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : Récurrent

Référence Unique Mandat (réservé au créancier) :

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au SNUIPP hors de France**

<b>Débitéur</b> Vos Nom Prénom(*) : ..... Votre Adresse(*) : ..... ..... Code postal (*) : ..... Ville (*) : ..... Pays (*) : .....		<b>Identifiant Créancier SEPA : FR08 ZZZ 424241</b> <b>SNUipp hors de France</b> 128 boulevard A.Blanqui 75013 PARIS FRANCE	
IBAN (*) : <input type="text"/>			
BIC (*) : <input type="text"/>			
<p style="text-align: center;"><small>Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque</small></p>			
Signé à (*) : ..... Le (*) : ..... Signature (*) : .....		Merci de compléter ce mandat et de joindre un RIB ou RIP d'une banque française <b>NE PAS OMETTRE LA DATE ET LA SIGNATURE</b>	



## SNUipp-FSU Hors de France

### Cotisations 2014-2015

**66%** de la cotisation est déductible de vos impôts (si vous êtes imposable en France).

Les collègues non imposables peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt

Pour une cotisation de 152 € vous bénéficiez d'une déduction ou d'un remboursement de 100 €.

**Disponibilité, congé parental** : 76 €  
**Temps partiel** : montant au prorata de la quotité effectuée

**Retraité** : voir tableau recrutés locaux

La cotisation des collègues en **contrat local** doit être calculée suivant le tableau ci-dessous :

#### CONTRATS LOCAUX

Par défaut, référez-vous à ce tableau suivant votre salaire mensuel:

Salaire mensuel < 500 €	500 à 1000 €	1000 à 1500 €	1500-2000 €	> 2000 €
35 €	76 €	101 €	127 €	152 €

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.

Les collègues en poste au **SEFFECSA**, recrutés sur place MAE, **détachés MLF et AEFÉ** sont sur la grille de cotisation «résidents».

#### RESIDENTS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE			123 €	129 €	138 €	146 €	155 €	166 €	177 €	192 €	206 €
PE hors classe	156 €	175 €	190 €	202 €	218 €	233 €	244 €				
Instituteur	106 €	111 €	115 €	117 €	121 €	123 €	126 €	132 €	139 €	147 €	161 €
PEGC (classe normale)					124 €	131 €	141 €	147 €	154 €	163 €	170 €
PEGC (hors classe)	146 €	155 €	163 €	174 €	190 €	208 €					
PEGC (classe except)	182 €	208 €	220 €	232 €	247 €						

Les collègues en poste dans les **COM** (salaires indexés) ou dans les **Ecoles Européennes** sont sur la grille de cotisation «expatriés».

#### EXPATRIES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE			167 €	175 €	185 €	195€	206 €	220 €	234 €	251 €	271 €
PE hors classe	207 €	231 €	248 €	264 €	285 €	302 €	318 €				
Instituteur			156 €	159 €	163 €	166 €	169 €	177 €	186 €	197 €	214 €
PE spéc., EMFE	+ 10 € (à ajouter à la cotisation ci-dessus)										
Cons. pédagogique	+ 15 € (à ajouter à la cotisation ci-dessus)										
Dir de 2 à 4 classes	+ 10 € (à ajouter à la cotisation ci-dessus)										
Dir de 5 à 9 classes	+ 15 € (à ajouter à la cotisation ci-dessus)										
Dir de 10 classes et +	+ 20 € (à ajouter à la cotisation ci-dessus)										
PEGC (classe normale)					168 €	175 €	188 €	194 €	203 €	215 €	225 €
PEGC (hors classe)	194 €	204€	214€	228 €	240 €	270 €					
PEGC (classe except)	254 €	271 €	286 €	302 €	320 €						



## LES CCPLA

Commissions consultatives paritaires locales de l'Agence

### Leur rôle

Les CCPLA sont consultées sur :

- le recrutement des personnels résidents
- le recrutement et le licenciement des personnels recrutés locaux des EGD
- toutes les questions d'ordre individuel concernant les agents (refus de temps partiels, contestations de notations administratives, retours en poste après congé longue maladie, litiges avec l'administration...)

### Qui vote ?

Les expatriés et les résidents de l'AEFE, les personnels recrutés locaux des EGD (établissements en gestion directe)

## LES CCPC

Commissions consultatives paritaires centrales de l'Agence

"A" : agrégés

"B" : certifiés

"C" : instituteurs et professeurs des écoles, y compris directeurs, maîtres formateurs, enseignants ASH

"D" : personnels d'inspection et de direction d'établissement

"E" : ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service

### Leur rôle

Les CCPCA sont consultées sur :

- le recrutement et les fins de missions anticipées des personnels expatriés
- les fins de missions anticipées des personnels résidents
- toutes les questions d'ordre individuel concernant les agents (refus de temps partiels, contestations de notations administratives, reconductions expresses, prolongations exceptionnelles, litiges avec l'administration...)

### Qui vote ?

Les expatriés et les résidents

## LE CT

Comité technique

### Son rôle

Le CT est consulté sur les questions statutaires ou réglementaires, la carte des emplois, le fonctionnement des services, la vie des établissements, les conditions de travail...

### Qui vote ?

Les expatriés, les résidents, les recrutés locaux des EGD et les personnels du siège.



## LES SYNDICATS

### FSU

### FORCES DE REPRÉSENTATION

Les syndicats de la FSU sont majoritaires en CCPLA dans un grand nombre de pays.

Le SNUipp-FSU détient 3 sièges sur 5 en CCPLA "C"

Le SNES-FSU détient 5 sièges sur 5 en CCPCA "A" et en CCPC "B"

La FSU détient 3 sièges sur 5 au Comité technique et 3 sièges sur 5 au Conseil d'administration.

Chaque année, le SNUipp Hors de France désigne ses représentants dans les différentes instances de l'Agence lors de son stage du mois d'août.

## LE CA

Conseil d'administration

### Son rôle

Émanation de la représentation en CT, le CA délibère sur la politique générale et les grandes orientations de l'AEFE, le budget de l'Agence et des établissements, les questions immobilières...

## LE CHS-CT

Comité hygiène, sécurité et conditions de travail

### Son rôle

Émanation de la représentation en CT, le CHSCT examine l'organisation, l'environnement et les conditions de travail des personnels.

## LE CAS

Comité d'action sociale de l'agence

### Son rôle

Nouvellement créé, il met en place l'aide sociale aux agents du siège de l'AEFE. C'est une émanation de la représentation en CT.

## TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE :

### l'engagement du SNUipp Hors de France

Les élus du SNUipp HDF vous tiennent informés tout au long de l'année (lettres électroniques, publications, site internet...).

Le SNUipp-FSU est le seul syndicat à rendre compte à tous les collègues de toutes les commissions.



## LA CAPN

Commission administrative paritaire nationale

### Son rôle

La CAPN examine les promotions des détachés de l'étranger (AEFE, MLF, MAEDI, établissements homologués), le recrutement en collectivité d'Outre-mer (Nouvelle Calédonie et Polynésie) et les changements de département.

### Qui vote à l'étranger ?

Tous les enseignants en position de détachement : expatriés, résidents, détachés des établissements homologués.

## LA CAPD

Commission administrative paritaire départementale

### Son rôle

Les CAPD examinent, pour les détachés de l'étranger, l'accès au corps des PE, l'accès à la hors classe, les changements de départements (permutations, inéat-exéats), la liste d'aptitude à la direction d'école, les réintégrations, le mouvement intradépartemental et les recours en cas de refus de détachement.

### Qui vote à l'étranger ?

Tous les enseignants en position de détachement : expatriés, résidents, détachés des établissements homologués.

## LE SNUIPP-FSU

EST LE PREMIER SYNDICAT DANS LES ÉCOLES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.



L'intervention syndicale n'a de force que si elle peut s'appuyer sur la participation des collègues. La confiance que les personnels accordera au SNUipp-FSU à travers les élections professionnelles déterminera son poids et sa représentativité dans les instances.



### LE SNUIPP-FSU HORS DE FRANCE

Pierre-Yves MIRAGLIESE, Jean-Michel CHASSAGNE, Estelle MAUGET, Christophe LE BOLC'H

### NOUS CONTACTER

Skype : *snu-hdf*      Tél : 01 40 79 50 70

Courriel : *hdf@snuipp.fr*

Si vous souhaitez recevoir La Lettre d'information du SNUipp HDF, abonnez-vous à notre liste de diffusion :

[http://list.snuipp.fr/mailman/listinfo/snuhdf\\_infos](http://list.snuipp.fr/mailman/listinfo/snuhdf_infos)

### SE SYNDIQUER

Vous pouvez adhérer sur notre site soit directement en ligne, soit avec le bulletin d'adhésion papier (p7 et 8).

[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

rubrique : « Hors de France »

### RETROUVEZ D'AVANTAGE D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE



Le secteur HDF porte une attention toute particulière à l'actualisation régulière de pages accessibles en ligne. Vous pourrez y retrouver l'actualité du secteur « Hors de France », nos publications, et une foule d'informations sur l'enseignement à l'étranger.

[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)  
rubrique Hors de France



## 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE :

### créer son espace électeur jusqu'au 4 décembre

- se connecter sur [www.education.gouv.fr/electi...](http://www.education.gouv.fr/electi...)
- cliquer sur « je me connecte à mon espace électeur »
- créer un compte en saisissant son adresse de messagerie professionnelle (adresse type : prenom.nom@ac-paris.fr) et en créant un mot de passe électeur
- un mail est envoyé dans la messagerie professionnelle : cliquer sur le lien de confirmation.

A partir du 16 octobre, on peut consulter la liste électorale et la liste des scrutins sur l'espace électeur. Les détachés de l'étranger sont inscrits pour deux scrutins : CAPN, CAPD. Une erreur ? Vous pouvez contester en ligne ou vous adresser au SNUipp Hors de France.



## 2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE :

### réceptionner son identifiant de vote entre le 4 et le 13 novembre

L'identifiant sera réceptionné sous pli cacheté sur le lieu d'affectation à l'étranger  
Vous n'avez pas reçu votre identifiant le 13 novembre ?  
Vous pouvez l'obtenir via votre compte électeur, il vous sera envoyé par mail ou SMS

## 3<sup>ÈME</sup> ÉTAPE :

### voter entre le 27 novembre et le 4 décembre

- se connecter sur son espace électeur : [www.education.gouv.fr/electi...](http://www.education.gouv.fr/electi...) puis cliquer sur « accéder »
- saisir l'adresse de messagerie professionnelle et le mot de passe électeur (créé à l'étape 1)
- cliquer sur « mes scrutins »
- voter aux différents scrutins (entre 2 et 5, suivant les catégories) en utilisant l'identifiant remis sous enveloppe et le mot de passe électeur.



## MESSAGERIE PROFESSIONNELLE ACADÉMIQUE

### comment y accéder ?

- attention : l'adresse professionnelle est l'adresse académique type
- prenom.nom@ac-monacademie.fr
- nom d'utilisateur (ou identifiant) : première lettre du prénom accolée au nom (ex : paul dupont donne pdupont)
- en cas d'homonymie, un nombre est accolé (ex : pdupont8). Pour les prénoms composés, seul le premier compte. Pour les noms composés, la séparation est marquée par un tiret.
- on peut se connecter à sa messagerie professionnelle via le site de son académie de rattachement
- saisir son nom d'utilisateur (ou identifiant) : le même que pour l'prof
- saisir son mot de passe (le NUMEN s'il n'a pas été modifié)



# ELECTIONS AEFE : 3 VOTES IMPORTANTS



Votez SNUipp !  
Élisez vos représentants à l'AEFE.



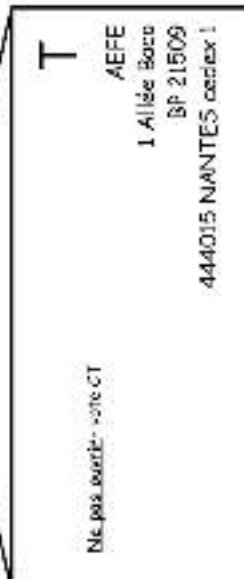
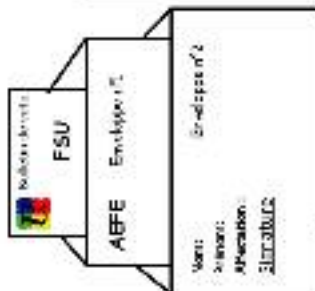
**Couleur BLANCHE**

## QUI VOTE ?

- Les expatriés et les résidents
- les recrutés locaux des EGD (gestion directe)
- les personnels du siège de l'AEFE

### Un seul CT central

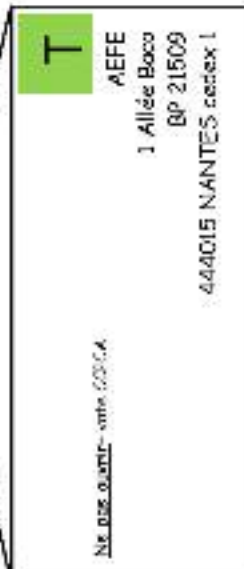
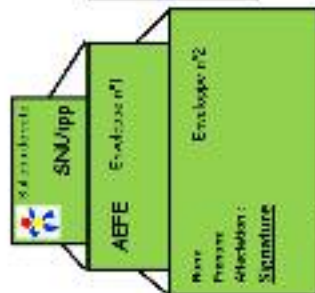
La représentation en Conseil d'Administration, au Comité Hygiène et Sécurité et au Comité d'Action Sociale dépend directement du vote en CT.



## QUI VOTE ?

- Les expatriés et les résidents
- les personnels du siège de l'AEFE

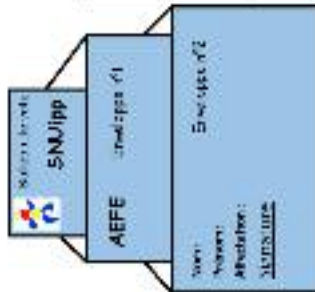
CCPCA C : personnels du premier degré  
CCPCA B : PEGC



## QUI VOTE ?

- Les expatriés et les résidents
- les recrutés locaux des EGD (gestion directe)

CCPLA Unique ou CCPLA n°1 (pour le premier degré)



**DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL : VOTEZ SNUIPP ET FSU !**

**VOTRE VOTE DOIT ARRIVER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 4 DÉCEMBRE 2014**

